



Institut du Renseignement
Centre d'Etudes du Terrorisme

4 novembre 2005

Industrie de la haine : au cours du mois sacré du Ramadan, une chaîne indépendante jordanienne appelée Al-Mamnou a diffusé 22 des 29 épisodes d'“Al-Shatat,” série antisémite produite en Syrie (diffusée dans le passé par le Hezbollah), provoquant un courroux mondial. La série reprend des stéréotypes et mythes antisémites, notamment la fausse accusation selon laquelle du sang d'enfants chrétiens est utilisé dans la fabrication du pain azyne. Suite aux plaintes d'organisations israéliennes et américaines, le gouvernement jordanien a interdit la diffusion de la série. Le Président d'Al-Mamnou a toutefois affirmé que le programme serait de nouveau diffusé après le Ramadan.



Ok, nous avons une mission de la direction



Ecoutez, il nous faut le sang d'un enfant chrétien

Scènes de la série télévisée Al-Shatat : épisode de l'assassinat d'un enfant chrétien en vue de la fabrication du pain azyne de Pessah (télévision Al-Manar, Octobre 2003)

✿ Au cours du mois sacré du Ramadan, période à laquelle l'audimat atteint des sommets, une chaîne indépendante de télévision jordanienne appelée **Al-Mamnou** a diffusé une série antisémite intitulée *Al-Shatat* (“L’Exil” ou “La Diaspora”). La série a été produite en **Syrie** et a été diffusée par la première fois par la **chaîne satellite**

libanaise Al-Manar du Hezbollah en Octobre-Novembre 2003 (également durant le Ramadan) et par la télévision iranienne en 2004. Suite aux vagues de protestations déclenchées dans le monde entier, Al-Manar avait été interdite en France et dans d'autres pays.

❁ La série est une présentation **dénaturée, erronée et pseudo-historique** du mouvement sioniste depuis ses origines aux débuts du 19^{ème} siècle jusqu'à la fondation de l'Etat d'Israël. Elle exploite les mythes antisémites repris dans les *Protocoles des Sages de Sion*, et notamment la fausse allégation qui accuse les Juifs de se servir du sang d'enfants chrétiens pour fabriquer le pain azyme de Pessah.¹

❁ **Al-Mamnou² a diffusé 22 des 29 épisodes avant que les autorités jordaniennes ne mettent un terme à la programmation de la série** suite aux pressions exercées sur le Gouvernement par plusieurs organisations israéliennes et américaines (AP, 30 octobre). Suite à l'arrêt de la diffusion de la série, **l'ambassade jordannienne aux Etats-Unis** a annoncé que le Gouvernement jordanien avait été informé que le programme controversé *Al-Shatat* avait été diffusé par une chaîne privée et indépendante appelée Al-Mamnou, gérée depuis la zone de média libre en Jordanie, sujette à la législation jordanienne³. Selon le communiqué, la série étant soupçonnée d'incitation à la haine, sa diffusion a été interrompue le 25 octobre (Voir Annexe).⁴

¹ Pour plus d'informations, voir nos articles (en anglais), "Terror and Anti-Semitism," [Partie 1] http://www.intelligence.org.il/eng/sib/t_as11_03/as_almanar.htm, et http://www.intelligence.org.il/eng/sib/t_as12_03/as_tv.htm [Partie 2].

² Al-Mamnou est une nouvelle chaîne satellite indépendante diffusée en Jordanie via NileSat. Selon Walid al-Hadidi, le président d'Al-Mamnou, les programmes sont focalisés sur des questions sociales. La chaîne diffuse des programmes sur divers sujets dont des séries jordaniennes et arabes (Jordan Times, 13 octobre, source : www.natashatynes.org).

³ La zone de média libre, d'où diffuse la chaîne Al-Mamnou, a été mise en place par le gouvernement jordanien en 1999 dans le cadre du développement économique du pays. Elle a officiellement été inaugurée par le Roi Abdallah en Mars 2002. Sa création visait à attirer les investisseurs locaux et internationaux désireux d'établir des chaînes satellites de télévision, des journaux, des hebdomadaires et des compagnies de production de films. Le gouvernement jordanien a voté des lois spéciales traitant des aspects éthiques de la zone, qui définissent l'indépendance des organes qui s'y trouvent et qui limitent le contrôle du Gouvernement jordanien sur le contenu des programmes diffusés. Depuis son lancement, 84 chaînes de télévision diffusent depuis cette zone et d'autres chaînes devraient être créées prochainement.

⁴ Le texte du communiqué de l'ambassade jordannienne est disponible dans l'article numéro 33 MEMRI daté du 28 octobre 2005 (Voir Annexe).

✿ **Walid al-Hadidi**, le Président d'Al-Mamnou, a déclaré que la série n'était plus diffusée "pour des raisons techniques et non politiques." Il a refusé de dire s'il avait été l'objet de pression de la part du Gouvernement jordanien. Il a ajouté que la série, **acquise selon lui pour la somme d'1,25 million de dollars, serait de nouveau diffusée après le Ramadan** (rapport de MEMRI, 23 octobre 2005). Il semble donc que l'affaire de la diffusion de cette série antisémite ne soit pas encore terminée.

Annexe

Texte du communiqué de l'ambassade jordanienne sur l'arrêt de la diffusion d'Al-Shatat

(source in English : MEMRI, 28 octobre 2005)

Ambassade de Jordanie - Washington , DC
Bureau d'Information
Communiqué officiel

"Nous avons été informés du fait qu'un programme controversé intitulé 'Al-Shatat' ou 'La Diaspora' a été diffusé par une chaîne indépendante/privée appelée 'Mamnou' et opérant depuis la zone de média libre en Jordanie, non assujettie à la législation jordanienne. Le programme lui-même n'a été diffusé par aucune chaîne jordanienne.

"'Al-Shatat' a entraîné des questions d'incitation à la haine. En conséquence, la diffusion du programme a été interrompue le mardi 25 octobre 2005. L'interruption a été réalisée par l'intervention personnelle de responsables jordaniens.

"La zone de média libre diffuse différents programmes via 84 chaînes et de nouvelles chaînes devraient être créées dans la zone dans un futur proche. Le Gouvernement de Jordanie ne contrôle pas le contenu de tous les programmes diffusés depuis la zone libre, qu'ils soient culturels, politiques ou autres. Ceci conformément à l'accord entre le Gouvernement de Jordanie et la zone de média libre, affiliée à la compagnie arabe ART."